



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Liberté – Égalité – Fraternité

**VILLE DE TAVERNY**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 075-2025-CU21**

**SÉANCE EN DATE DU 22 MAI 2025**

**DÉNOMINATION DE L'ALLÉE RELIANT LA PLACE CHARLES DE GAULLE AU  
PARC HENRI-LEYMA : " ALLÉE MUSICALE RACHEL-SAYOUS "**

L'an deux mille vingt cinq, le 22 mai à 20h00, le Conseil municipal de la commune de Taverny dûment convoqué par Madame le Maire le 15 mai 2025, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances en Salle du Conseil Municipal - Place du Marché Neuf, sous la présidence de Madame Florence PORTELLI, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

**MEMBRES PRÉSENTS :**

- Mme PORTELLI Florence, Maire ;
- Mme FAIDHERBE Carole, M. KOWBASIUK Nicolas, Mme BOISSEAU-STAL Laetitia, Mme PRÉVOT Vannina, M. GASSENBACH Gilles, Mme CARRÉ Véronique, M. DO AMARAL Philippe, Mme KIEFFER Corinne, M. BOUSSAC Paul-Louis, Adjoints au Maire ;
- M. SANTI Elie, M. MASSI Jean-Claude, Mme BOUIZEM Rabia, M. LELOUP Michel, M. ARÈS Philippe, Mme PASINI Anna, Mme TAVARÈS DE FIGUEIREDO Alice, Mme DA SILVA Céline, Mme GRELLIER Isabelle, Mme PICHON Laurianne, Mme LEFEVRES Estelle, M. POVERT Raphaël, M. KOURIS Patrick, M. LAMARCA Baptiste, M. MAUGIS Paul, Mme EL ATALLATI Fatima, formant la majorité des membres en exercice.

**MEMBRES REPRÉSENTÉS :**

- M. CLÉMENT François par Mme BOISSEAU-STAL Laetitia
- M. BAGHDAOUI Mahdjoub par M. GASSENBACH Gilles

**MEMBRES ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :**

*Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur*

**095-219506078-20250522-5592-DE-1-1**

*Réception en sous-préfecture le : 26 mai 2025*

*Publication le : 26 mai 2025*

- Mme THOREAU Catherine, Mme BAETA Yolande, M. CHARTIER  
Franck, M. COTTINET Thomas, Mme MEZIANI Bilinda, M. LE ROUX  
Cédric, M. SIMONNOT Alexandre.

Madame Isabelle GRELLIER a été élu secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** qu'une « allée verte » a été créée sur la parcelle BA384p reliant la place Charles de Gaulle au Parc Henri-Leyma ;

**Considérant** que la municipalité souhaite mettre à l'honneur des personnalités ayant œuvré pour le bien commun ;

**Considérant** que suite à la disparition de Madame Rachel SAYOUS, le 12 mai 2025, il est proposé d'attribuer son nom à cette allée, afin de rendre hommage à ce professeur de violoncelle émérite et membre de l'équipe de direction du conservatoire Jacqueline-Robin, présente dans la collectivité depuis 1996 et dont l'implication dans la vie culturelle tabernacienne ainsi que dans le développement du conservatoire ont été exceptionnels ;

**Considérant** que Rachel SAYOUS (1969-2025), professeur au conservatoire Jacqueline-Robin de Taverny, a commencé ses études musicales à l'École Nationale de Musique de Pau, où elle obtient un Premier prix de violoncelle ; qu'elle se perfectionne à Paris auprès de Klaus Heitz, Jean-Marie Gamard et Geneviève Teulière. ; qu'elle obtient alors le diplôme supérieur d'exécution de l'École Normale de Musique de Paris ; qu'après une spécialisation en pédagogie au Centre de Formation des Enseignants de la Danse et de la Musique de Rueil-Malmaison, elle obtient le diplôme d'État de professeur de violoncelle ; qu'elle est recrutée en 1996 à l'école municipale de musique de Taverny, qui deviendra école municipale agréée par l'État en 2004, puis conservatoire à rayonnement communal en 2006 et enfin conservatoire à rayonnement départemental en 2024 ; qu'elle y développe, jusqu'à sa disparition en 2025, une classe de violoncelle, qui permettra à de très nombreux élèves de recevoir une formation d'excellence, qu'ils deviennent par la suite de brillants professionnels ou des amateurs éclairés ; que parallèlement, Rachel Sayous a enseigné également le violoncelle au conservatoire de Chantilly ; qu'en 2014, Rachel elle devient membre de l'équipe de direction du conservatoire Jacqueline-Robin en charge de l'éducation artistique et culturelle, de l'initiation et des classes à horaires aménagés ; qu'elle s'est produite régulièrement en soliste, en musique de chambre et en orchestre, en particulier dans le cadre du festival de l'Automne musical de Taverny et comme violoncelle solo de l'Ensemble Orchestral de Taverny, formation professionnelle composée des professeurs du conservatoire ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Ce dossier n'ayant fait l'objet d'aucun débat contradictoire.

## **DÉLIBÈRE**

### **Article 1<sup>er</sup>** :

Le nom de l'allée, sise sur la parcelle BA384p reliant la place Charles-de-Gaulle au Parc Henri-Leyma : « Allée musicale Rachel-Sayous (1969-2025) – violoncelliste tabernacienne, professeur au conservatoire Jacqueline-Robin », est approuvé.

**Article 2 :**

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération, dont ampliation sera adressée au représentant de l'État dans le département et au comptable public.

**Article 3 :**

La présente délibération sera publiée de manière dématérialisée sur le site internet de la Commune et inscrite au registre des délibérations du Conseil municipal de la ville de Taverny.

**Article 4 :**

La délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de Taverny dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de manière dématérialisée, sur le site internet de la Commune, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ville-taverny.fr>.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4 boulevard de l'Hautil à Cergy-Pontoise (95027) dans un délai de deux mois à compter de la publication de la délibération ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Le tribunal administratif peut également être saisi directement par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>).

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

**Le Maire,**



**Florence PORTELLI**